Châteauguay

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la Ville de Châteauguay a reçu une demande pour un permis de démolition et un programme de remplacement pour des bâtiments situés au :

1. **Emplacement :**
   234, rue Principale

2. **Emplacement :**
   250, rue Principale

Tous les documents pertinents concernant cette demande de certificat d'autorisation de démolition d'une construction, incluant les plans peuvent être consultés au bureau de la directrice de l'aménagement et du territoire, situé au 5 boulevard d'Youville, à Châteauguay pendant les heures d'ouverture.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier ou au secrétaire-trésorier de la municipalité, selon le cas.

Vos commentaires écrits peuvent être adressés à la Ville, par courriel à l'adresse suivante :

greffe@ville.chateauguay.qc.ca

Ou par courrier, à l'attention de Me George Dolhan, greffier :

5 boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

PUBLIC NOTICE

APPLICATION FOR THE DEMOLITION

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Ville de Châteauguay has received an application for a demolition permit and replacement program for an immovable located at:

1. **Location :**
   234, rue Principale

2. **Location :**
   250, rue Principale

All relevant documentation concerning this application for a certificate of authorization for the demolition of a structure, including plans, can be viewed at the office of the Director of Urban Planning, located at 5 Boulevard d'Youville in Châteauguay during business hours.

Anyone wishing to oppose the demolition must give written notice of their justified opposition within 10 days of publication of the public notice or, failing such notice, within 10 days of the posting of the notice on the immovable in question, to the city clerk or the secretary-treasurer of the municipality, as the case may be.

Your written comments can be sent to the City, by writing to the following email address:

greffe@ville.chateauguay.qc.ca

Or by mail, to the attention of Me George Dolhan, Registrar:

5 boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

De plus, toute personne désirant, formuler des commentaires relativement à la démolition proposée doit également le faire, par écrit, à l'intérieur du délai de dix (10) jours, au greffier de la ville.

Le comité de démolition tiendra une séance publique le **23 juin 2022 à 10h30** dans la salle du conseil, située au 265, boulevard d'Anjou à Châteauguay.

Donné à Châteauguay, ce 8 juin 2022.

La greffière adjointe,

Rebecca Monaco, avocate

In addition, anyone wishing to make comments related to the proposed demolition must also do so in writing within the ten-day (10) time period to the city clerk.

A public session of the demolition committee will be held on **June 23, at 10.30 a.m.** at salle du conseil located at 265, boulevard d'Anjou, Châteauguay.

The present text is not official; thus, the French version prevails.